

T.O.M.
Région de MARRAKECH
Territoire d'AGADIR
N° 1093 T.A.

Y.B

AGADIR, le 7 Juin 1923.

OBJET:

Entretien de la piste MOGADOR
à AGADIR ./.

Le Général NOUVEAUX, Cdt
le Territoire d'AGADIR.

à Monsieur le Général de Division, Cdt
la Région (Renseignements)

MARRAKECH

-:-

J'ai l'honneur de vous accuser réception de
votre lettre 2.317 R.M. du 5 Juin .

Dès le 1er Juillet une somme de 15.000 francs
sera mise à la disposition du Service des Travaux Publics
pour l'entretien de la piste AGADIR MOGADOR dans le terri-
toire du cercle M.S.K.M.

Je suis surpris toutefois que Monsieur MONAT
signale que l'Annexe de TAMANAR ne fasse rien " car en
accord avec son service, des travaux avaient déjà été entre-
pris pour améliorer cette piste dans la traversée de l'A-
zaghar .

La solution de déléguer aux Travaux Publics les
crédits nécessaires à l'entretien de la piste Agadir Mo-
gador me semble cependant préférable, car elle évitera tout
malentendu ./.

(s) NOUVEAUX

N° 2494 R.M/I. - Copie transmise à Monsieur le Maréchal
de France Commissaire Résident Général -
Direction des Renseignements

R A B A T

comme suite à sa lettre N° 3239 DR/I du 31 Mai 1923 ./.

Marrakech, le 18 Juin 1923
P. # le Chef de Bataillon ORTHIEB, Chef
du Bureau Régional en mission

signé: le Chef de Bureau Adjoint :
Signé: MONDELLI

Copie conforme transmise à : Monsieur le Directeur
Général des Travaux Publics .

RÉSIDENCE GÉNÉRALE

En réponse à sa transmission N° 3636 D.A., du
24 Mai 1923 ./.

RABAT, le 25 JUIN 1923

Signé: HUOT

T.O.M.

RÉGION DE MARRAKECH

Territoire d'AGADIR

n° 1033 T.A.

Objet :
Entretien de la piste MOGADOR
à AGADIR

Agadir, le 7 juin 1923

Le Général MOUVEAUX
Commandant le Territoire d'AGADIR,

à Monsieur le Général de Division
Commandant la Région (Renseignements)

M A R R A K E C H



J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre

2317 R.M. du 5 juin.

Dès le 1er Juillet une somme de 15.000 francs sera mise à
la disposition du Service des Travaux Publics pour l'entretien
de la piste AGADIR MOGADOR dans le territoire du cercle H.S.K.M.

Je suis surpris toutefois que Monsieur MONAT signale que
l'Annexe de TAMANAR "ne fasse rien" car en accord avec son ser-
vice, des travaux avaient déjà été entrepris pour améliorer cette
piste dans la traversée de l'Azaghar.

La solution de déléguer aux Travaux Publics les crédits néces-
saires à l'entretien de la piste Agadir Mogador me semble cepen-
dant préférable, car elle évitera tout malentendu. /.

(s) MOUVEAUX

n° 2494 R.M./I. - Copie transmise à Monsieur le Maréchal
de France Commissaire Résident Général -
Direction des Renseignements

R A B A T

comme suite à sa lettre n°3239 D.R./I du 31 mai 1923. /..

Marrakech, le 18 Juin 1923
P. Q. Le Chef de Bataillon ORTHLIEB, Chef
du Bureau Régional *en mission*



V.

3239 LR/1

31 MAI 1923

Monsieur Le GENERAL de DIVISION
Commandant la Région (Renseignements)

BORDEREAU D'ENVOI MARRAKECH

Entretien des
pistes

Monsieur le Directeur Général des Travaux
Publics vient de me transmettre copie de la note
ci-jointe de l'Ingénieur chargé de l'Arrondisse-
ment de Marrakech, au sujet de l'entretien de la
piste de Agador à Agadir. Il demande qu'un cré-
dit de 15.000 francs, prélevé sur la dotation du
Territoire d'AGADIR, soit mis à la disposition
du Service des Travaux Publics, qui se chargerait
de faire remettre en état la Section de piste
située dans cette Région.

Ce travail étant signalé comme urgent, j'ai
l'honneur de vous prier de vouloir bien demander
à Monsieur le Général Commandant le Territoire
d'AGADIR de donner satisfaction aux désirs de
M. le Directeur Général des Travaux Publics et de
me faire connaître la suite qui y aura été réservée.

Signé: HUOT

PROTECTORAT
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AU MAROC

GOVERNEMENT CHÉRIFIEN

TRAVAUX PUBLICS

DIRECTION GÉNÉRALE

N° 2626

Rabat, le 24 Mai 1923

Le français L'Inspecteur Général des Ponts et Chaussées, Directeur
Général des Travaux Publics au Maroc,

à Monsieur le Directeur des Affaires Indigènes
et du Service des Renseignements du Maroc
S/C. de M. le Secrétaire Général du Protectorat

BORDEREAU D'ENVOI

Maroc n° 67. — Imp. H. Blanc Rabat.

DÉSIGNATION DES PIÈCES	NOMBRE	OBSERVATIONS
Copie d'une note du 11 Mai 1923 de l'Ingénieur chargé de l'Arrondissement de Marrakech a/s de l'entretien de la piste de Mogador à Agadir	I	Transmis à M. le Directeur des Affaires Indigènes et du Service des Renseignements du Maroc à titre d'information en le priant de décider le prélèvement sur la réserve de 86.500^f du chapitre 30, art. 5 des 15.000^f nécessaires à la réparation du tronçon de cette piste située dans la Région de Marrakech. Le service des Travaux Publics ^{occidentaux} prendrait alors ^{le harem} charge d'entretien de la piste.

copie
Monsieur l'Ingénieur en Chef PICARD

CASABLANCA

II Mai

3

à MOGADOR

Section comprise dans la région de MARRAKECH.

20.000 F

10.000 F

TOTAL : 30.000 F

La piste de MOGADOR à AGADIË, dans la partie comprise entre l'oued Tidzi et le col(dar chir Halaoussine) a été profondément ravinée par les dernières pluies, les gués bouleversés; la circulation est devenue très pénible, elle sera presque impossible prochainement si l'on ne procède pas rapidement aux réparations nécessaires. Les autres sections sont en bon état.

Casablanca, le 10 Mai 1923

L'Ingénieur en Chef:
signé: PICARD.

Le Contrôle de MOGADOR refuse de faire quoi que ce soit et l'annexe de Tamar ne fait rien; cependant des crédits d'aménagement et d'entretien des pistes ont été délégués.

Je vous prie de vouloir bien signaler cette situation à M. le Directeur Général des Travaux Publics, pour qu'il avise aux moyens d'y remédier, soit en donnant des ordres au Contrôle de Mogador, soit en nous en ouvrant un crédit pour l'entretien; de mon côté je mettrai M. le Général DAUGAN au courant de la situation, en ce qui concerne la section comprise dans son Commandement.

L'Ingénieur:
MONAT

Transmis à M. le Directeur Général.
D'après les renseignements complémentaires fournis par le 6^e Arrondissement la réfection de la piste entraînerait les dépenses suivantes:

Section comprise sur le territoire du Contrôle Civil
de MOGADOR 20.000 f
Section comprise dans la région de MARRAKECH. 15.000 f

TOTAL : 35.000 f

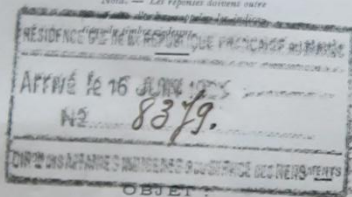
Casablanca, le 19 Mai 1923

L'Ingénieur en Chef:
signé, PICARD.

Présidence Générale
de la
République Française
au Maroc

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
DU PROTECTORAT

N° 8398 S. G. P.



Rapport Administratif du
30 Mai 1923.-

Rabat le 16 JUIN 1923

Le Secrétaire Général
du Protectorat de la République
Française au Maroc.

à Monsieur LE DIRECTEUR DES AFFAIRES
INDIGÈNES ET DU SERVICE DES RENSEIGNEMENTS

R A B A T .

Comme suite à la communication N°2558
SGP., du 7 Juin courant, j'ai l'honneur de
vous faire connaître que M. le Directeur Général
Adjoint des Travaux Publics m'a demandé que la
partie du compte-rendu du Rapport Administratif
du 30 Mai dernier, relative à l'entretien de la
piste Mogador-Agadir, soit remplacée par le
texte ci-joint.

Je vous serai obligé de bien vouloir
remplacer l'extrait qui vous a été adressé par
le Secrétariat Général du Protectorat, par celui
qui se trouve ci-annexé./.

P. le Secrétaire Général du Protectorat et P. O.

Lavigne

SECRETARIAT GÉNÉRAL
du PROTECTORAT.-

.....
B.- Entretien de la piste de MOGADOR à AGADIR

M. le Directeur Général des Travaux Publics fait connaître que des difficultés se sont élevées entre ses services et les autorités locales de MOGADOR et d'AGADIR, qui doivent entretenir la piste de MOGADOR à AGADIR et fournir les fonds nécessaires aux dits travaux.

Le Directeur Général des Travaux Publics ne voit pas d'inconvénient à ce que ses Services soient chargés de l'entretien, à condition qu'on délègue à ses ingénieurs les crédits nécessaires et qu'il ne soit pas question de mettre la piste en état de faire passer couramment des camions.

M. le Secrétaire Général du Protectorat fait connaître que le Général BAUGAN et le Contrôleur Civil de MOGADOR ont été invités à restreindre les autres dépenses sur les crédits qui leur ont été alloués pour l'année 1933, de manière à se mettre en mesure de financer les travaux de la piste en question qui a une importance stratégique incontestable.

.....

RESIDENCE GÉNÉRALE
DE LA
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AU MAROC

P/MB

Rabat, le 7 JUIN 1923 192

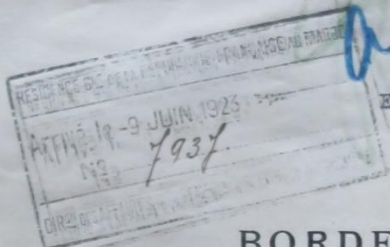
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU PROTECTORAT

N° 2978 S. G. P.

Le Secrétaire Général du Protectorat
de la République Française au Maroc

Monsieur le DIRECTEUR DES AFFAIRES INDIGÈNES
ET DU SERVICE DES RENSEIGNEMENTS

R A B A T



BORDEREAU D'ENVOI

898 - FORTIN & Co, Paris-Nevers

DÉSIGNATION DES PIÈCES	NOMBRE	OBSERVATIONS
Extraits du compte-rendu du Rapport administratif du 30 Mai 1923, concernant les questions ci-après :		Transmis à toutes fins utiles. / P. le Secrétaire Général du Protectorat et P.O.
1°/- Entretien de la piste de Mogador à Agadir.....	I	Bureau S. G. P. Service des collectes - R. G. - (pour information)
2°/- Occupation temporaire sur la merdja de Si Saïd.....	I	
3°/- Continuation des travaux sur la route de Mogador à Agadir et achèvement de la route de Mek- nès-Azrou-Khenifra.....	I	
	<u>3</u>	

EXTRAIT

du COMPTE-RENDU DU RAPPORT ADMINISTRATIF

du 30 MAI 1923

..-:-:-:-:-

..-:-:-:-:-

.....

SECRETARIAT GENERAL DU
PROTECTORAT

2°/- Entretien de la piste de MOGADOR à AGADIR

M. le Directeur Général des Travaux Publics fait connaître que des difficultés se sont élevées, entre ses services, chargés des travaux d'entretien de la piste, et les autorités locales de MOGADOR et d'AGADIR, qui doivent fournir les fonds nécessaires aux dits travaux.

M. le Secrétaire Général du Protectorat fait connaître que le Général DAUGAN et le Contrôleur Civil de MOGADOR ont été invités à restreindre les autres dépenses sur les crédits qui leur ont été alloués pour l'année 1923, de manière à se mettre en mesure de financer les travaux de la piste en question qui a une importance stratégique incontestable.

... ..

Il est décidé que la question de la piste de MOGADOR à AGADIR sera soumise au conseil de l'état en août de 1923.

L'effort portera, dès maintenant, immédiatement sur la piste de MOGADOR-AGADIR qui est la plus urgente et dont la piste peut être évaluée à sept ou huit millions. Elle sera exécutée par le Génie le concert avec Travaux Publics, la question crédits sera réglée.

...

EXTRAIT

du COMPTE-RENDU DU RAPPORT ADMINISTRATIF
du 30 MAI 1923

TRAVAUX PUBLICS

2°/ et 3°/- Continuation des travaux sur la
route de MOGADOR à AGADIR et achèvement de la route de
MEKNES - AZROU - KHEMIFRA.-

Les deux questions sont examinées ensemble.

Après un échange de vues, le Rapport Administratif décide que, pour le moment, il faut pousser les travaux de la route MEKNES-KHEMIFRA, en laissant en nature de piste les parties où le sol est suffisamment résistant. Le tracé sera donc celui de la future route et sera établi par des techniciens du Génie qui se mettront en liaison avec le service des Travaux Publics.

Il est décidé que la question de la route de MOGADOR à AGADIR sera examinée au moment de l'étude du Budget de 1924.

L'effort portera, dès maintenant, immédiatement sur la route de MEKNES-KHEMIFRA qui est la plus urgente, et dont le coût peut être évalué à sept ou huit cents mille francs. Elle sera exécutée par le Génie de concert avec les Travaux Publics, la question crédits une fois résolue.

Les.....

- 2 -

Les crédits seront prélevés sur l'ensemble
des fonds d'emprunt délégués pour cette année à la
Direction Générale des Travaux Publics./.

.....

v.

*1/2 organisat. agadir**18 4 1923*

25 AVR 1923

Monsieur Le COLONEL, Chef d'Etat-Major du
Maréchal de France, Commandant en Chef. (1^{er} Bureau)

R A B A T

Copie d'une note de Monsieur le Directeur Général des Travaux Publics, au sujet de la piste MOGADOR - AGADIR I

Suite à ma lettre N° 2128

D.R./I, du 19 Avril 1923 ./.

493 Copie de ma lettre N°
D.R./2, du 29 Avril 1923,
à Monsieur le Général de Division
Commandant la Région de Marrakech

Signé: HUOT

Total 2

LEON DE MARRAKECH

MARRAKECH le 30 Mars 1923

RÉSIDENCE GÉNÉRALE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE AU MAROC

D/J

PROTECTORAT
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AU MAROC

Rabat, le 18 Avril

1923

GOVERNEMENT CHÉRIFIEN

TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION GÉNÉRALE

N° 3636 D.A.

A

Le Chef d'Inspecteur Général des Ponts et Chaussées, Directeur
Général des Travaux Publics du Maroc,

à Monsieur le Directeur des Affaires Indigènes et
du Service des Renseignements du Maroc

s/c de Mr. Le Secrétaire Général

RÉSIDENCE GÉNÉRALE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE AU MAROC

Arrivé le 21 AVRIL 1923

5502

BORDEREAU D'ENVOI

Maroc n° 67. — Imp. H. Blanc Rabat.

DÉSIGNATION DES PIÈCES	NOMBRE	OBSERVATIONS
Note de Mr. Le Directeur Général Adjoint des Travaux Publics au sujet de la Piste de MOGADOR-AGADIR.	1	Transmis comme suite à votre communication N°363 D R/2 du 27 Mars 1923

SECRETARIAT GÉNÉRAL DU PROTECTORAT
VISA
LE 20 AVRIL 1923

Lucy

*2-
et not. x par 800
le avant: 1- c'est 1202-210*

D/J

PROTECTORAT
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AU MAROC

GOUVERNEMENT CHÉRIFIEN

DIRECTION GÉNÉRALE

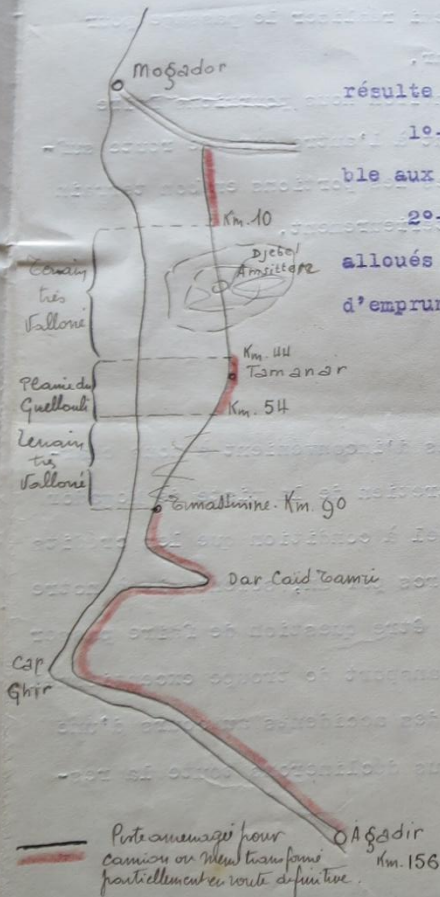
DES

TRAVAUX PUBLICS

NOTE

au sujet de la Piste MOGADOR-AGADIR

N° 2636



D'une inspection que je viens de faire il résulte :

- 1°- que la piste de Mogador à Agadir est praticable aux voitures de tourisme d'un bout à l'autre.
- 2°- qu'avec les crédits (750.000) actuellement alloués au Service des Travaux Publics sur les fonds d'emprunt on pourra rendre définitivement praticable aux camions la piste de Mogador à Agadir, entre Agadir et Timassinine, vers le 1er Août.- On a commencé par ce côté parcequ'il était de beaucoup le plus mauvais.-

3°- La piste est praticable aux camions sur les 10 premiers kilomètres côté Mogador.

4°- La piste est praticable aux camions dans la petite plaine de Guellouli.

5°- Il est impossible de rendre la piste praticable aux camions dans la section très vallonnée aux abords du Djebel Amsitten et dans la section également très vallonnée entre la plaine du Guellouli et Timassinine.

Ce n'est pas une question d'entretien, la piste a été tracée avec des pentes et des rayons tels qu'il faudrait la refaire entièrement à grands frais (les auteurs du travail n'ont jamais eu pour but de construire une piste à camions).

Le passage d'un camion ne peut être considéré que comme un tour de force extrêmement dangereux.

Si on nous alloue de nouveaux crédits (environ 2.000.000 à prendre sur fonds d'emprunt), nous pourrions dans un délai d'un ^{à un an} an et demi réaliser le passage pour camions de Mogador à Tamarin.

Avec 3.000.000 environ nous pourrions faire passer les camions d'un bout à l'autre sur une route suffisamment stable dont seules les portions en bon terrain resteraient à empierrer ultérieurement.

Nous ne voyons pas d'inconvénient à nous charger dès maintenant de l'entretien de la piste de Mogador à Agadir dans son état actuel à condition que les crédits nécessaires, soit 100.000 frcs par an, soient mis à notre disposition et qu'il puisse être question de faire passer les camions même pour un transport de troupe exceptionnel (il y aurait certainement des accidents au cours d'une pareille opération, dont nous déclinons toute la responsabilité).

Signé : MAITRE DEVALLOIS

D

Agadir
Organisation
19 AVR 1923
RENSEIGNEMENTS,

Monsieur le Chef d'Etat-Major du Maréchal
Commandant en Chef - 4^e Bureau -

R A B A T

A/S. Entretien de la
piste de Mogador à
Agadir.

Je reçois, du Général de Division
Commandant la Région de MARRAKECH, copie de la lettre N°
67 O.P., qu'il vous a adressée, à la date du 30 Mars dernier,
pour demander la remise en état urgente de la piste de
Mogador à Agadir.

Cette question a déjà fait l'objet d'une correspon-
dance, dont vous avez dû recevoir copie, adressée, sous mon
couvert, au Directeur Général des Travaux Publics, par le
Général DAUGAN, le 21 Mars dernier, sous N° 557 R.M/3.

Pour votre documentation, je vous envoie, sous ce pli,
copie de ma transmission N° 363 D.R/2, du 27 Mars 1923, dans
laquelle j'attire instamment l'attention du Gouvernement
sur la nécessité d'assurer la viabilité aux camions automo-
biles de la piste Mogador-Agadir.

Je ne manquerai pas, d'autre part, de vous tenir au
courant de la suite qui sera réservée à cette demande./.

Signé HUOT

P.J.

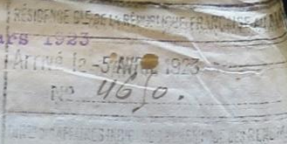
REGION DE MARRAKECH

ETAT-MAJOR

3ème Bureau

67;6.P.

MARRAKECH le 30 Mars 1923



Le Général D A U G A N

Commandant la Région de MARRAKECH

à

M. Le Maréchal de France Cdt en Chef (Etat-Major)

R A B A T

(suite à ma lettre du 25 Mars 1923 N° 66/O.P.)

J'ai l'honneur de vous rendre compte que je viens d'avoir un entretien avec M. MAITRE DEVALLOU, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, retour d'AGADIR au sujet de la piste de MOGADOR à AGADIR.

Il m'a déclaré qu'il ne fallait pas compter que la partie de cette piste comprise entre MOGADOR et TAMANAR puisse être rendue praticable aux autos-camions en 1923, des travaux trop considérables étant à exécuter.

Il serait nécessaire d'allouer un nouveau crédit de 500000 francs environ en 1923 et de 500.000 francs dans le premier trimestre 1924 pour que le résultat cherché soit atteint en 1924, ce qui permettrait de faire une opération de printemps chez les Ida-ou-Tanan.

J'insiste tout particulièrement pour que la question soit étudiée de nouveau et les crédits accordés.

La route de rocade en arrière du front de MARRAKECH est nécessaire jusqu'à AGADIR pour parer rapidement à tout incident dans le Sous, surtout au moment où l'on envisage la réduction des effectifs.

D'autre part l'opération des Ida-ou-Tanan est difficilement exécutable sans cela ./...

DESTINATAIRES:-

Monsieur le Maréchal Cdt en Chef
(Cabinet militaire)
Monsieur le Directeur des Affaires
Indigènes et des Renseignements.

Signé : DAUGAN

P.A. Le Chef d'Etat-Major



Piste Mogador - Agadir

363 Lp/r

MARS 1923

RENSEIGNEMENTS,

Monsieur le Directeur Général des Travaux
Publics

RESIDENCE GENERALE

Entretien de la
piste Mogador -
Agadir.

S/C. de Monsieur le Secrétaire Général du Protectorat.

J'ai l'honneur de vous transmettre, sous
ce pli, une lettre N° 557 R.M./3, du 21 Mars 1923, con-
cernant l'urgence de la mise en état de la piste Mogador-
Agadir.

2 P. J.

J'attire une fois de plus l'attention du Gouverne-
ment sur la nécessité d'assurer la viabilité aux camions
automobiles de la piste Mogador-Agadir. Il ne s'agit
nullement de l'ouverture du Territoire d'Agadir aux
Européens. Il s'agit de la sécurité du Sud-Marocain, y
compris le Contrôle civil de Mogador.

Notre situation politique entre AGADIR et TIZNIT
n'est pas assez stable, en raison même du peu de forces
militaires que nous pouvons faire stationner dans cette
région, pour qu'il nous soit passible d'affirmer qu'il
ne s'y produira pas d'incidents.

Il faut que nous puissions, le cas échéant, trans-
porter rapidement des troupes de Mogador à Agadir et il
faut que les Indigènes sachent que cela peut se faire.

J'ajoute, pour que nul n'en ignore, qu'actuellement,

d'après des renseignements sérieux, des bruits alarmants
circulent dans le Sud, au sujet de l'occupation de la
Ruhr et d'une guerre qui pourrait avoir lieu entre l'Alle-
magne et l'Angleterre, d'une part, et la France, d'autre
part.

Pour y couper court, il est indispensable que le Sud
sache que nos lignes de communications nous permettent de
parer à tout événement. /.

Signé : HUOT

Expéditeur

Entretien de la
plate Houdart -
Agadir.

Il faut que nous puissions, en cas d'urgence, faire
région, pour qu'il nous soit possible d'arriver en
sécurité que nous pouvons faire stationner dans cette
n'est pas sans risque, en raison même du fait de l'absence
notre situation politique entre AGADIR et TIZI
compte le Comité civil de Houdart.
Européens. Il s'agit de la sécurité du Sud-Marocain,
uniquement de l'ouverture du territoire d'Agadir aux
automobiles de la plate Houdart-Agadir. Il ne s'agit
ment sur la nécessité d'assurer la visibilité aux camions
l'attire une fois de plus l'attention du Gouvernement
Agadir.

363 LK/r

27 MARS 1923

RENSEIGNEMENTS.

Monsieur le Directeur Général des Travaux
Publics

RESIDENCE GENERALE

Entretien de la
piste Mogador -
Agadir.

S/C. de Monsieur le Secrétaire Général du Protectorat.

J'ai l'honneur de vous transmettre, sous
ce pli, une lettre N° 557 R.M./3, du 21 Mars 1923, con-
cernant l'urgence de la mise en état de la piste Mogador-
Agadir.

J'attire une fois de plus l'attention du Gouverne-
ment sur la nécessité d'assurer la viabilité aux camions
automobiles de la piste Mogador-Agadir. Il ne s'agit
nullement de l'ouverture du territoire d'Agadir aux
Européens. Il s'agit de la sécurité du Sud-Marocain, y
compris le Contrôle civil de Mogador.

Notre situation politique entre AGADIR et TIZNIT
n'est pas assez stable, en raison même du peu de forces
militaires que nous pouvons faire stationner dans cette
région, pour qu'il nous soit passible d'affirmer qu'il
ne s'y produira pas d'incidents.

Il faut que nous puissions, le cas échéant, trans-
porter rapidement des troupes de Mogador à Agadir et il
faut que les Indigènes sachent que cela peut se faire.

J'ajoute, pour que nul n'en ignore, qu'actuellement

d'après des renseignements sérieux, des bruits alarmants circulent dans le Sud, au sujet de l'occupation de la Ruhr et d'une guerre qui pourrait avoir lieu entre l'Allemagne et l'Angleterre, d'une part, et la France, d'autre part.

Pour y couper court, il est indispensable que le Sud sache que nos lignes de communications nous permettent de parer à tout événement./.

Signé: HUOT

GENERAL D A U G A N

557

/3



Monsieur le Maréchal de France Résident
Général (Direction Générale des Travaux Publics)
s/c Direction des Renseignements

R A B A T

Ainsi que je vous l'ai exposé verbalement lors de mon dernier passage à RABAT, j'estime absolument indispensable, pour la sécurité de la Région de Marrakech, de disposer le plus tôt possible d'une piste ou route de rocade me permettant de faire des transports militaires par camions automobiles sur tout mon front, entre AGADIR et KASBA-TADLA.

Pour les sections Mogador - Marrakech - Kasba-Tadla, cet objectif est réalisé -- mais il ne l'est pas pour la section, peut-être la plus délicate, de Mogador à Agadir.

Au moment où je commence les opérations militaires à l'Est de mon front Dchra El Oued et où la totalité de mes moyens vont être appliqués dans cette région au mois d'août, je me trouve à la merci des événements qui pourraient survenir d'ici là dans le Sous et dans l'Azarar de Tixnit, distants de près de 700 kilomètres.

Au bout de l'année budgétaire en cours, je comptais que les crédits mis à la disposition de M. L'Ingénieur des Travaux Publics de Marrakech lui permettraient d'entreprendre dès le début de la campagne actuelle la mise en état de tous les passages difficiles de la piste Mogador-Agadir et l'entretien de la totalité du parcours. Ce n'était là d'ailleurs que la réalisation du programme arrêté par la commission réunie à

.....

à Agadir du 13 au 15 mars 1961 sous la présidence de M. MAITRE-
DEVALLOIS (pages 14 et 15 du Procès verbal: travaux à exécuter de
suite).

Par suite des abattements successifs subis par les crédits
affectés à la Région de Marrakech M. l'Ingénieur MONAT m'a déclaré
qu'il ne pouvait, cette année-ci encore, assurer l'entretien
normal de la totalité du parcours Mogador-Agadir.

Bien que cet entretien ne leur incombe régulièrement pas,
en vertu des décisions antérieures, j'ai néanmoins prescrit au
Général Commandant le Territoire d'AGADIR et demandé au Contrô-
leur Civil de Mogador de faire l'effort maximum pour obtenir le
résultat que j'estime indispensable : une piste entretenue, et
ce, en prélevant les fonds nécessaires sur ceux qui leur ont été
déligués, au titre du Chapitre 30, Article 3, Travaux de pistes.

A ma demande pressante M. le Contrôleur Civil de Mogador
répond par la lettre dont ci-joint copie, il me déclare qu'il
ne peut consacrer à priori aucun crédit à la piste Mogador-
Agadir En se donnant l'assurance de sa bonne volonté, il
conclut en me disant qu'il demande un relèvement de crédit.

J'ai l'honneur de vous demander de la façon la plus instante
que des dispositions soient prises pour que la piste Mogador-
Agadir soit entretenue sur tout son parcours en territoire civil
tant que la route définitive n'aura pas été livrée par le Ser-
vice des Travaux Publics./.

Ampliation

Direction des Renseignements
(à titre de compte-rendu)
Etat-Major - MARAK
Etat-Major - MARRAKECH

-:-:-:-

signé

POUR SUPPLÉMENT

LE CHEF DE BUREAU ORIENTAL
Chef du Bureau régional.

[Signature]

Ministère Civil de France
à Mogador

Mogador, le 12 Mars 1923.

n° 478

O b j e t :
- - -
Route d'AGADIR.

Le Contrôleur Civil,
à Monsieur le GÉNÉRAL, Commandant
la Région de

MARRAKECH

J'ai l'honneur de vous accuser réception de
votre communication n°1110 du 12 Mars 1923.

Je serais très heureux de pouvoir faire en-
treprendre immédiatement les travaux dont vous me demandez
l'exécution. Malheureusement les crédits mis à ma disposition
sont des plus restreints et n'ont pas été augmentés bien que
j'en aie fait la demande à la Direction Générale des Travaux
Publics en spécifiant le surcroît de charges que l'entretien
de la piste d'AGADIR allait créer.

Cette route que les travaux publics depuis deux
ans, se sont engagés à entretenir était l'année dernière en si
mauvais état, que j'ai dû prélever onze mille francs sur le
crédit des pistes, pour faire réparer les parties les plus
endommagées.

A la fin de l'année 1922, à M.B.T., j'ai exposé
cette fâcheuse situation à M. le Directeur Général des Travaux
Publics qui m'a dit que des mesures allaient être prises pour
y remédier et qu'un crédit important allait être mis à la dispo-
sition de M. l'ingénieur subdivisionnaire de MARRAKECH. Je sais
que ce crédit a été délégué alors que celui qui a été mis à ma
disposition pour l'entretien des six cents kilomètres de piste,
qui desservent ce Contrôle, n'a pas été augmenté d'un centime.
La somme dont je dispose est déjà insuffisante pour l'entretien
de ce réseau. Si j'en affecte, comme l'année dernière, une

.....

partie, à une autre destination, je vais négliger des réparations essentielles et en ne les exécutant pas, laisser se produire des dégradations importantes aux autres chemins.

Le Service des Travaux Publics sait très bien que les crédits dont je dispose ont été réduits parce qu'il a pris à sa charge l'entretien de la route d'AGADIR. Une somme importante ayant été mise à la disposition de M. MOHA pour l'entretien de cette route, il lui appartient de répartir les crédits, de telle façon, que tous les tronçons puissent être réparés.

Je ne dispose pour tout mon réseau que d'un crédit annuel de 80.000 francs, dont le quart est à peu près dépensé. Aussi, malgré tout mon désir de vous être agréable et de participer à un travail que les circonstances présentent comme étant de première nécessité, mon concours, faute de moyens, va être des plus limités. Il ne faut pas se dissimuler qu'il y a sur la route, entre Dar el Gadi et l'Oued Iguezoulen à exécuter des travaux d'aménagement et de grosses réparations qui dépassent, dans tous les cas, l'entretien courant et que M. MOHA, doit prendre tout de suite à sa charge.

Quand ces travaux seront exécutés, je ferai tout mon possible pour, avec les faibles ressources dont je dispose, entretenir cette route. Mais je ne peux vous donner que l'assurance de ma bonne volonté et je crains que cette contribution ne soit pas suffisante.

Je vais demander, en faisant état de votre lettre, un relèvement de crédit./..

(s) illisible

3 copies

MINUTE

OBJET :

Entrées de la
feste mogador -
agadir

Le Lieutenant-Colonel Huot,
Directeur des Affaires Indigènes et du
Service des Renseignements du Maroc,
à M. Directeur Général des
Travaux Publics

1/c S G P

Recale

J. ai l'honneur de vous
transmettre sous ce pli une lettre
n° 557 R M/3 du 21 mars
1923 concernant la mise
en état de la piste mogador
agadir.

J. attache une fois de plus

à tout événement

MINUTE

OBJET:

11.2. entente de la
fuite de Mougab
à Agadir

Le Lieutenant-Colonel Huot,
Directeur des Affaires Indigènes et du
Service des Renseignements du Maroc,
à M. le Chef d'Etat-Major du
Maréchal Comte en Chef de l'Armée
à Rabat

Je vous prie de vouloir bien
la Régie de Marrakech
copie de la lettre N° 67 02 de
ce service de renseignements
adressée à la pte de 30 miles
devenir ~~la pte de 30 miles~~
la pte de 30 miles
en i-ét de la pte de Mougab
à Agadir.

Cette question ~~est~~
l'objet de la lettre de ~~ce service de renseignements~~
adressée au ~~Maréchal Comte en Chef de l'Armée~~
le 21 mars 1923 sous N° 363 D.R./e
la 21 mars 1923 sous N° 363 D.R./e
la 27 mars 1923 sous laquelle

Agadir, le 13 Février

j'attire instantanément l'attention de d'Ag
 sur l'importance du rôle joué par
 l'armée la stabilité des communications
 automobiles de la piste Mogador
 Agadir.

Je ne manquerai pas de
 vous tenir au courant de la
 note qui sera réservée à
 cette question.

J. V. E. A. I.

Maire R.

enseigne

A. B. A.

ous acc

général

lé en

es reg

metten

é de l

s post

rriven

ador a

et d'a

osition

nes co

leur do

qu'il

cation.

W

Transmettre aux T.A.P. es
H. conseil du S.G.P.
en informant Clavis suivant
" l'attache une fois de plus
" l'attention du Gouvernement
" sur la nécessité d'assurer
" le débouché aux camions automobiles
" de la piste Mogador - Agadir,
" Il ne s'agit nullement
" d'une ouverture des ~~les~~ Régions
" d'Agadir aux Européens.
" Il s'agit de la sécurité de
" sud Maroc y compris le
" contrôle civil de Mogador.
" Notre situation politique cette
" Agadir et Tizout est
" pas any stable en raison même
" du peu de forces militaires
" qui nous pourrions faire stationner
" dans cette Région pour qu'il
" nous soit possible d'y intervenir
" qu'il ne soit pas prodigué par l'insécurité.

RÉSIDENCE GÉNÉRALE
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AU MAROC

Direction des Affaires Indigènes
et du Service des Renseignements

MINUTE
TÉLÉGRAMME OFFICIEL

Il faut que nous portions
les cas échéant, transportent
rapidement des troupes à
Mogador, à Agadir et
il faut que les indigènes
sachent que cela peut
se faire.

Il faut, pour que nous
puissions agir, que nous obtenions
des renseignements précis
des tribus sahariennes sur
le mouvement de la tribu
et sur un genre qui paraît
avoir été entre l'Algerien
et l'Algérien. Nous faut-il
la France? Il faut faire
un effort pour que
est indispensable pour
faire des notes sur les
loges de communications
nous permettent de faire
à tout événement.

F.O.M.
 Région de Marrakech
 Territoire d'Agadir
 Cercle H.S.K.M.
 n° 1665 R.

AGADIR, le 3 novembre 1922.

LE CHEF DE BATAILLON LATRON, Commandant le
 Cercle Haha-Sud, Ksima, Mesguina,

OBJET : Piste côtière.

à Monsieur le Général Commandant le Territoire
 d'AGADIR

J'estime indispensable que les plus
 urgentes soient faites à la piste côtière, de
 manière à pouvoir rétablir rapidement la circulation
 et anticiper sur l'arrivée en 1923, d'une piste
 accessible pour camion-voiture.

J'ai l'honneur de vous rendre compte que la
 piste côtière AGADIR-MOGADOR a subi des dégâts très im-
 portants à la suite des pluies torrentielles de la
 semaine dernière. Les dégâts sont tels que même
 par beau temps, la circulation restera précaire, si les
 travaux indispensables ne sont pas effectués.

J'ai eu un entretien à ce sujet avec
 M. l'Ingénieur des Travaux Publics, auquel incombe
 l'entretien de cette piste. Nous sommes entièrement
 d'accord sur l'urgence de rétablir la circulation nor-
 male sur cette voie de communication, qui est la seule
 reliant AGADIR avec le reste du Maroc, puisque d'ici
 la fin de décembre, aucun bateau ne viendra dans le
 port.

Malheureusement, les Travaux Publics ne
 disposent actuellement d'aucun crédit, et il leur
 faudrait 10.000 frs. pour faire les travaux indispen-
 sables. M. l'Ingénieur subdivisionnaire d'AGADIR
 m'a dit qu'il demandait cette somme à sa direction.
 Je vous serais très obligé de vouloir bien appuyer
 sa demande auprès de l'autorité supérieure pour que
 satisfaction lui soit donnée./.

signé : LATRON.

n° 696 T.A.

TRANSMIS à M. le Général
 Commandant la Région de MARRAKECH

Je suis entièrement d'accord avec l'Ingénieur
 Subdivisionnaire d'AGADIR et le Commandant du Cercle
 H.S.K.M. sur l'urgence de faire à la piste côtière,
 les réparations indispensables pour rétablir rapidement
 une circulation normale.

Je vous serais très obligé de vouloir bien
 intervenir auprès de la Direction des Travaux Publics
 pour que les crédits nécessaires soient délégués./.

AGADIR, le 3 novembre 1922
 Le Général MOUVREUX, Commandant
 le Territoire d'AGADIR
 signé : MOUVREUX.

n° 3723 R.M./L.-

COPIE TRANSMISE

à M. l'Ingénieur Chef de l'Arrondissement
des Travaux Publics MARRAKECH

(S/C de Monsieur l'Adjoint-Civil MARRAKECH)

en le priant de vouloir bien faire connaître son
avis sur la question.

J'estime indispensable que les réparations les
plus urgentes soient faites à la piste côtière, de
manière à pouvoir rétablir, rapidement la circulation
et ultérieurement arriver en 1923, à avoir une piste
carrossable pour camion-auto./.

MARRAKECH, le 14 Novembre 1922.

Le Général DAUGAN, Commandant la
Région signé : DAUGAN.

POUR AMPLIATION : et tels que nous parvenons à la direction des
Travaux Publics, nous sommes informés que les crédits nécessaires
pour la réalisation de ces travaux ne sont pas affectés.

Le Chef de Bataillon ORTHLIEB

Chef du Bureau Régional

signé : ORTHLIEB.

COPIE TRANSMISE

à M. le Directeur Général des
Travaux Publics à RABAT.

En conséquence, les Travaux Publics ne dis-
posent actuellement d'aucun crédit et il est impossible
de faire comme suite à ma transmission n° 1351 DR/2, du
16 novembre 1922./.

RABAT, le 17 Novembre 1922.

signé : THOUVENOT

n° 3723 R.M./L.-

TRANSIS à Monsieur le Général Commandant la Région

MARRAKECH

Je suis entièrement d'accord avec l'Ingénieur en
Chef des Travaux Publics et le Commandant du Cercle M.S. sur
l'urgence de faire à la piste côtière les réparations indispen-
sables pour rétablir rapidement une circulation normale.

Je vous serais très obligé de vouloir bien
intervenir auprès de la Direction des Travaux Publics pour que
les crédits nécessaires soient alloués ./.

Agadir, le 3 Novembre 1922
Le Général MOUTON, Commandant le
Territoire d'Agadir

signé : MOUTON.

T.O.M.

RÉGION DE MARRAKECH

Territoire d'AGADIR

CERCLE H.S.K.M. / -

N°1665.R. -

Objet :

Piste côtière.

AGADIR, le 3 Novembre 1933.

Le Chef de Bataillon L. TROH, Commandant
le Cercle Naha-Sul, Asima, Mesguina,

à Monsieur le Général Commandant le
Territoire d'

AGADIR

J'ai l'honneur de vous rendre compte que la
piste côtière AGADIR-MOGADOR a subi des dégâts très importants
à la suite des pluies torrentielles de la semaine dernière. Les
dégâts sont tels que même par beau temps la circulation restera
précaire, si les travaux indispensables ne sont pas effectués.

J'ai eu un entretien à ce sujet avec Monsieur
l'Ingénieur des Travaux Publics, auquel incombe l'entretien de
cette piste. Nous sommes entièrement d'accord sur l'urgence de
rétablir la circulation normale sur cette voie de communication
qui est la seule reliant AGADIR avec le reste du Maroc, puisque
d'ici la fin de décembre aucun bateau ne viendra dans le port.

Malheureusement, les Travaux Publics ne dis-
posent actuellement d'aucun crédit, et, il leur faudrait 10.000
francs pour faire les travaux indispensables. M. l'Ingénieur sub-
divisionnaire d'AGADIR m'a dit qu'il demandait cette somme à sa
direction. Je vous serais très obligé de vouloir bien appuyer
sa demande auprès de l'autorité supérieure pour que satisfaction
lui soit donnée ./.

Signé: L. TROH.

N°696.F.A. -

TRANSMIS à Monsieur le Général Commandant la Région
de

MARRAKECH

Je suis entièrement d'accord avec l'Ingénieur
Subdivisionnaire d'AGADIR et le Commandant du Cercle H.S.K.M. sur
l'urgence de faire à la piste côtière les réparations indispensa-
bles pour rétablir rapidement une circulation normale.

Je vous serais très obligé de vouloir bien
intervenir auprès de la Direction des Travaux Publics pour que
les crédits nécessaires soient délégués ./.

Agadir, le 3 Novembre 1933
Le Général MOUVREUX, Commandant le
Territoire d'Agadir

Signé: MOUVREUX.

N°.....

N° 3723.R.M./I.- COPIE Transmise à Monsieur l'Ingénieur Chef
de l'Arrondissement des Travaux Publics

MARRAKECH

s.c. de Monsieur l'Adjoint-Civil - MARRAKECH.

en le priant de vouloir bien faire connaître son avis sur la
question.

J'estime indispensable que les répara-
tions les plus urgentes soient faites à la piste côtière, de
manière à pouvoir rétablir, rapidement la circulation et ul-
térieurement arriver en 1923 - à avoir une piste carrossable
pour camion-auto./.

Marrakech, le 14 Novembre 1922

Le Général DAUGAN, Commandant la Région :

POUR AMPLIATION

Signé: DAUGAN

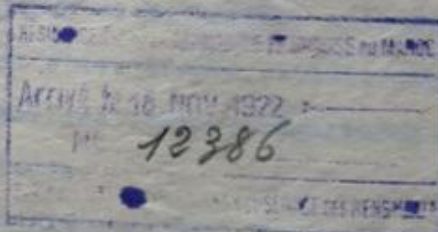
Le Chef de Bataillon O R T H E L I E R

Chef du Bureau Régional:

AMPLIATION

ETAT-MAJOR, RABAT à titre de compte-rendu
Direction des Renseignements à titre de compte-rendu
Etat-Major, MARRAKECH, pour information./.

-:-:-:-:-



18
Routes de l'intérieur
8375
DR/3
RENSEIGNEMENTS.

Monsieur le Directeur Général des
Travaux Publics

RESIDENCE GENERALE

A/S. Etat des routes
reliant AGADIR à
MOGADOR et MARRAKECH.

L'agitation que vient de provoquer
MERREBY REBBO dans les tribus limitrophes du Territoire
d'AGADIR, vient de démontrer, une fois de plus, l'impé-
rieuse nécessité d'avoir, avec AGADIR, des communi-
cations possibles à toute époque de l'année.

Or, dès les premières pluies, les deux pistes,
reliant cette ville à MOGADOR et MARRAKECH, ont été
coupées et le Gouvernement s'est trouvé, ainsi, dans
l'impossibilité d'y envoyer des Troupes régulières en
soutien des harkas mobilisées.

D'autre part, le programme général des opérations
militaires, en 1923, prévoit que, vers la fin du mois
d'Octobre, le Général DAUGAN aura à effectuer la soumis-
sion des Ida ou Tanan, tribu située entre Tamanar et
Agadir.

Il sera donc indispensable qu'à cette date les
améliorations que vous vous proposez d'apporter à la
piste côtière, entre MOGADOR et AGADIR, soient achevées
et permettent la circulation permanente des Troupes et
de leurs convois./.

3393 2/13
RENSEIGNEMENTS.

Monsieur le Directeur Général des
Travaux Publics

RESIDENCE GENERALE

A/S. Etat des routes
reliant AGADIR à
MOGADOR et MARRAKECH.

L'agitation que vient de provoquer
MEREBBI REBO dans les tribus limitrophes du Territoire
d'AGADIR, vient de démontrer, une fois de plus, l'impé-
rieuse nécessité d'avoir, avec AGADIR, des communi-
cations possibles à toute époque de l'année.

Or, dès les premières pluies, les deux pistes,
reliant cette ville à MOGADOR et MARRAKECH, ont été
coupées et le Gouvernement s'est trouvé, ainsi, dans
l'impossibilité d'y envoyer des Troupes régulières en
soutien des harkas mobilisées.

D'autre part, le programme général des opérations
militaires, en 1923, prévoit que, vers la fin du mois
d'Octobre, le Général DAUGAN aura à effectuer la soumis-
sion des Ida ou Tanan, tribu citée entre Tannar et
Agadir.

Il sera donc indispensable qu'à cette date les
améliorations que vous vous proposez d'apporter à la
piste côtière, entre MOGADOR et AGADIR, soient achevées
et permettent la circulation permanente des Troupes et
de leurs convois./.

18
Roubaix
18

Travaux Publics

N° 1351 DR/2

Lettre n° 3688 R.M/I du 10 Nov. 1922 de Marrakech au sujet
projet d'arrêté, limitant la circulation des véhicules sur
les plates de la région.

Vu et transmis.

2

10 NOV 1922